



Canadian Academy of Health Sciences
Académie canadienne des sciences de la santé

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vendredi 18 septembre 2020, de 13 h à 15 h, HNE
Webinaire

PROCÈS-VERBAL – VERSION PROVISOIRE

Membres présents

Annmarie Adams	Ronald D. Guttman	Pierre Pluye
Michel Alary	Markus Haapasalo	Vincent Poirout
Paul Allison	Thomas Hadjistavropoulos	Barry Posner
Robert W. Armstrong	Judith Hall	Andrew Potter
Paul Armstrong	Benedikt Hallgrímsson	Frank Prato
Stephanie Atkinson	Pavel Hamet	Dorothy Pringle
Herman W. Barkema	Victor Han	Hude Quan
Andrea Baumann	David Hart	Linda Rabeneck
Allan Becker	Marie-Josée Hébert	Eric Racine
Cecilia Benoit	Lily Hechtman	Marek Radomski
Howard Bergman	Carol Herbert	Proton Rahman
Ian Bernstein	John Hirdes	Marie-France Raynault
Vissandjée Bilkis	Kendall Ho	Don Redelmeier
Robert Bortolussi	David Hodgins	Ravi Retnakaran
Joan Bottorff	Judy Illes	Carol L. Richards
Ivy Lynn Bourgeault	Lois Jackson	Bernard Robaire
Michael Ian Bowmer	Marc Jeschke	Narolou Roos
Annette Browne	Yves Joannette	David Rosenblatt
Robert M. Brownstone	Linda Johnston	Norman Rosenblum
Robert E. Burrell	Shana Kelley	Robert Ross
Nick Busing	Kevin Keough	Ames Rourke

Hélène Carabin	Jaspinder Komal	Susan Rvachew
R. Nicholas Carleton	Marlys L. Koschinsky	Lisa M. Saksida
John Challis	Dale Laird	Jan Sargeant
Ann Chambers	Raymond W. Lam	Brent Schacter
Davy Cheng	Gilles Lavigne	Martin Schechter
Jocalyn Clark	Bonnie Leadbeater	Barry Sessle
Angela Colantonio	Leonard A. Levin	Kevin Shoemaker
Kenneth D. Craig	Richard Levin	Chris Simpson
James Cross	Ren-Ke Li	Robert D. Sindelar
Anne Croy	Linda Li	BhagiARTH Singh
Janet Dancey	Carmen Loiselle	Baljit Singh
Karen Deborah Davis	Larry Lynd	Ingrid Sketris
Faith Davis	Ann Macaulay	Harvey Skinner
Raisa Deber	Jan MacDonald	Graeme Smith
P. J. Devereaux	Michael MacEntee	Eldon R. Smith
Dana Devine	Stuart MacLeod	David Spence
Jim Douketis	Harriet MacMillan	Dawn Stacey
Jacques Drouin	Johanie Maheu	Duncan Stewart
Jacalyn M. Duffin	Annette Majnemer	Antonio Strafella
Michael Dunbar	Ashok Malla	Gavin Stuart
Allison A. Eddy	Tom Marrie	Maryam Tabrizian
Elham Emami	John Marshall	S. Martin Taylor
Carolyn Emery	Deborah Marshall	Lehana Thabane
Mary H. H. Ensom	Richard Massé	Sally Thorne
Michael Fehlings	Kathy McGilton	Angelo Tremblay
Ross Feldman	Lucy Lynn McIntyre	Ross Tsuyuki
Dean Fergusson	Derek McKay	Peter Tugwell
Diane Finegood	Eric Meslin	Ross Upshur
Marilyn Ford-Gilboe	Luanne Metz	Barbara Vanderhyen
William D. Fraser	Jeffrey Mogil	Colleen Varcoe
Christine Friedenreich	David Moher	Luyang Wang
Marvin Fritzler	Anita Molzahn	Rui Wang
Tamas Fülöp	Xavier Montalban	Catherine Whiteside
Kenneth Fung	David Mulder	Michael Wolfson
Zu-hua Gao	Louise Nadeau	Salim Yusuf
Serge Gauthier	Louise Nasmith	Peter Zandstra
Lise Gauvin	Sioban Nelson	Haibo Zhang
Lucie Germain	Heyu Ni	
Hertzel Gerstein	Colleen M. Norris	

Dafna Gladman	Jennifer O’Loughlin
John R. Gordon	David Olson
Laurie Gottlieb	Santa Ono
Ian D. Graham	Beverley Orser
Michael Grant	Grace Parrage
Jean Gray	Scott B. Patten
Jane Green	Bernadette Pauly
Cheryl Greenberg	Stuart Peacock
Chantal Guillemette	Roger A. Pierson
Gloria Gutman	

Invitée :

Son Excellence la très honorable Julie Payette, gouverneure générale du Canada

Ressources de l’ACSS :

- Président-directeur général – Serge Buy, sans droit de vote;
- Secrétaire de séance – Chris Frantz, sans droit de vote
- Administratrice du webinaire – Christine Helm, sans droit de vote

1. Mot de bienvenue et moment de recueillement

Le D^r Paul Allison a accueilli les membres lors de l’assemblée générale annuelle de 2020 de l’ACSS et a demandé un moment de silence en souvenir des personnes qui sont décédées au cours de l’année suivant la dernière assemblée générale annuelle, notamment :

- Glenda MacQueen
- Frank Plummer

2. Conférencière invitée

Le D^r Paul Allison a accueilli et présenté son Excellence la très honorable Julie Payette, gouverneure générale du Canada, en tant que conférencière invitée.

Son Excellence la très honorable Julie Payette, gouverneure générale du Canada, s’est adressée aux membres de l’ACSS.

Le D^r Paul Allison a remercié son Excellence et invité les membres à poser des questions.

Julie Payette a remercié les membres pour leur travail.

3. Approbation de l'ordre du jour

Le D^r Paul Allison a demandé l'approbation de l'ordre du jour.

Sur motion dûment présentée par Dawn Stacey, Ph. D., appuyée par le D^r James Cross, il est résolu :

« Que l'ordre du jour soit approuvé dans sa version présentée. »

Adoptée

4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle

Sur motion dûment présentée par le D^r Paul Allison, appuyée par la D^{re} Carol Herbert et dûment adoptée, il est résolu :

« Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 septembre 2019 soit approuvé dans sa version présentée. »

Adoptée

5. Rapport du président

Le D^r Paul Allison a fait état des activités de l'année dernière. Une restructuration des activités internes de l'ACSS avec un nouveau président-directeur général et une nouvelle équipe par l'intermédiaire d'une société de relations publiques et de gestion (Flagship Solutions);

- Un examen complet du règlement administratif et des modifications proposées au règlement administratif;
- Des améliorations au site Web, y compris la base de données interrogeable pour trouver des membres dans certains domaines d'expertise. Les membres peuvent ouvrir une session sur le site Web pour mettre à jour leurs profils et payer leurs frais d'adhésion;
- Un examen de la diversité de l'Académie et l'élaboration d'une stratégie visant à l'améliorer;
- Une efficacité grâce à la gestion directe des finances et des événements;
- Nous avons renforcé notre présence dans les communications et lancé le nouveau magazine Nouvelles des sciences de la santé.

Mission en 2020

- Communiquer avec les membres pour obtenir leur avis sur la façon dont l'Académie devrait mener ses activités. Les membres veulent clairement s'engager et souhaitent que l'Académie participe davantage à des recherches fondées sur des données probantes;
- Après le lancement très réussi de l'évaluation sur la démence, un suivi plus approfondi a été effectué;

- La D^{re} Diane Finegood et son équipe ont travaillé sur le projet de systèmes complexes avec l'académie affiliée de l'ACSS au Royaume-Uni;
- La réunion en personne de décembre 2020 comprenait la participation d'un certain nombre de représentants du gouvernement pour demander l'aide que peut apporter l'ACSS. Un projet de très grande ampleur pourrait être entrepris très bientôt et sera annoncé au cours des prochaines semaines.

Le D^r Allison a avisé que le forum annuel de 2020 (« Un départ en santé, des répercussions tout au long de la vie : éradiquer les maladies non transmissibles ») a dû être reporté cette année en raison de la pandémie. Il a été heureux de confirmer que tous les conférenciers ont accepté de participer à ce forum, qui aura finalement lieu à Montréal le mardi 28 septembre 2021 et le mercredi 29 septembre 2021.

Le D^r Allison a remercié ses collègues, y compris les anciens présidents et membres du comité de direction, ainsi que le président-directeur général, Serge Buy, et son équipe, qui ont travaillé fort pour apporter les changements nécessaires à l'administration et à la gestion de l'Académie.

6. Rapports des comités

- **Comité sur la planification de l'assemblée générale annuelle**

Le D^r Allison a remercié le comité et les coprésidents, la D^{re} Sandra Davidge et le D^r John Challis, pour leur travail acharné visant la mise en œuvre du programme, qui sera présenté en 2021. Il a également informé les membres que le conseil a accepté d'organiser les prochains forums dans l'ensemble du pays pour rencontrer d'autres membres. Les forums de 2022 et 2023 se tiendront respectivement à Toronto et à Halifax. Le comité se concentrera maintenant sur le sujet et les coprésidents du forum de 2022, car l'événement de 2021 est déjà prêt.

Les membres pourront également participer davantage grâce à des vidéoconférences qui auront lieu dès que le conseil aura choisi les trois prochains sujets après avoir consulté les membres.

- **Comité sur les relations publiques**

La D^{re} Linda Rabeneck a déclaré que le nouveau Comité sur les relations publiques avait deux objectifs principaux de travail :

- Révision du mandat du comité;
- Élaboration d'une stratégie de relations gouvernementales et publiques et adoption de la stratégie par le conseil d'administration lors de la réunion d'août du comité. Cette stratégie fournit au comité les outils nécessaires pour effectuer la surveillance et travailler à l'avenir.

- **Comité d'engagement et de durabilité**

Shana Kelley, Ph. D., présidente du Comité d'engagement et de durabilité, a expliqué que son comité fusionne trois priorités : l'engagement, la collecte de fonds et les réseaux régionaux.

Le comité a entrepris les travaux suivants :

- Sondage auprès des membres, qui a souligné que ces derniers veulent constater un niveau d'engagement plus élevé et une visibilité accrue de l'organisation;
- Engagement des membres dans la sélection de sujets pour les trois prochaines vidéoconférences;
- Lancement d'un nouveau magazine qui met en valeur certains travaux de nos membres;
- Examen des moyens d'accroître les efforts de collecte de fonds.

Shana Kelley, Ph. D., a rappelé aux membres qu'ils peuvent toujours ouvrir une session dans leur compte, cliquer sur le bouton de don et faire un don à l'Académie.

- **Comité des évaluations**

Le Dr Stuart MacLeod, président du Comité des évaluations, a déclaré que le comité fonctionne à son plein effectif depuis six mois et qu'il comporte des membres de diverses disciplines et régions du pays. Le comité a reçu quatre propositions, notamment :

- Un aperçu de tous les aspects de la prise en charge des troubles neurologiques du développement chez les enfants. Le comité a aimé la proposition, mais il est en train de chercher du financement.
- Un aperçu de la crise dans la formation des cliniciens-chercheurs au pays. Le comité a demandé à l'auteur de la proposition de la peaufiner afin de clarifier ce qu'il veut accomplir.
- Un examen des approches systémiques à l'égard de problèmes de santé complexes est en cours. La Dr^e Diane Finegood et d'autres personnes ont travaillé avec les organismes du Royaume-Uni, mais leur travail a été entravé à cause de la pandémie de COVID-19. Le comité espère tenir sa première réunion ce mois-ci et en tenir d'autres dans les mois qui suivent.
- Un quatrième projet a été négocié et approuvé; cependant, la personne qui a parrainé le projet ne veut pas qu'il soit mentionné avant que l'entente soit conclue. Nous vous communiquerons d'autres détails à ce sujet sous peu.

- **Comité sur la gouvernance et les finances**

La Dr^e Sioban Nelson a présidé le Comité sur la gouvernance et les finances et a signalé que les membres du comité ont passé beaucoup de temps à examiner le règlement administratif, auquel ils proposent d'apporter 14 modifications. Elle a renvoyé les membres aux documents précédemment distribués, qui ont fourni les détails des modifications proposées au règlement administratif. La Dr^e Sioban Nelson a parcouru chaque proposition de modification avec les participants afin de demander une motion de ratification.

Article 3.01 – Exercice

Actuellement : L'exercice se termine le 31 mars.

Proposition : La fin de l'exercice sera modifiée au 31 décembre.

Justification : pour coïncider avec la fin de l'année d'adhésion. Facilite la planification financière.

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Sioban Nelson, appuyée par Sally Thorne, Ph. D., et dûment adoptée, il est résolu :

« Que l'article 3.01 du règlement administratif soit modifié pour changer la fin de l'exercice au 31 décembre. »

Adoptée

Article 3.03 – Signature des documents

Actuellement : Le règlement administratif exige que deux dirigeants signent tous les contrats, etc.

Proposition : « Les actes, transferts, cessions, contrats, obligations et autres documents écrits nécessitant la signature d'un ou plus d'un dirigeant de l'organisation ou d'autres personnes désignées, mandatées ou autorisées à cette fin par le conseil d'administration.

Justification : la pratique était que le président-directeur général ou des dirigeants signaient les contrats au nom de l'ACSS. Ainsi, le processus était clair et souple (deux dirigeants ne devraient pas avoir à signer des contrats avec les petits fournisseurs, etc.).

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Sioban Nelson, appuyée par Stephanie Atkinson, Ph. D., et dûment adoptée, il est résolu :

« Que l'article 3.03 du règlement administratif soit modifié comme précisé. »

Adoptée

Article 4.02 – Transfert des adhésions

Actuellement : Les membres qui ont constitué l'Académie en personne morale deviennent des membres ordinaires de l'organisation.

Proposition : Supprimer cet article.

Justification : Cet article est obsolète. Il était nécessaire lorsque l'Académie a été constituée en personne morale, mais il n'est plus requis.

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Sioban Nelson, appuyée par Herman Barkema, Ph. D., et dûment adoptée, il est résolu :

« Que l'article 4.02 du règlement administratif soit supprimé. »

Adoptée

Article 5.12 – Propositions aux assemblées annuelles

Actuellement : Cet article décrit le processus par lequel un membre soulève une question à l'assemblée annuelle. Il faut que toute proposition soit signée par au moins cinq pour cent des membres avant qu'on puisse la présenter.

Proposition : Sous réserve du respect de l'article 163 de la Loi, un membre habile à voter à une assemblée annuelle peut soumettre à l'organisation un avis de toute question qu'il propose de soulever avant la tenue de l'assemblée annuelle ou au moment de l'assemblée annuelle.

Justification : Pour démocratiser le processus par lequel les membres peuvent soulever des questions à l'assemblée générale annuelle, il est proposé de renoncer à l'exigence qu'une proposition soit signée par au moins cinq pour cent des membres avant qu'elle puisse être présentée à l'assemblée générale annuelle. Il est également proposé de renoncer à l'obligation de faire payer au membre le coût de l'inclusion de la déclaration dans l'avis de convocation.

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Sioban Nelson, appuyée par la D^{re} Diane Finegood et dûment adoptée, il est résolu :

« Que l'article 5.12 du règlement administratif soit modifié comme précisé. »

Adoptée

Article 6.02 – Nombre d'administrateurs

Actuellement : Aucun nombre minimum d'administrateurs n'est stipulé.

Proposition : Qu'un minimum de six (6) administrateurs soit stipulé.

Justification : L'article 6.04 indique qu'il doit y avoir plus de six (6) administrateurs.

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Sioban Nelson, appuyée par Marilyn Ford-Gilboe, Ph. D., et dûment adoptée, il est résolu :

« Que l'article 6.02 du règlement administratif soit modifié pour préciser qu'un minimum de six (6) administrateurs soit stipulé. »

Adoptée

Article 6.04 – Composition du conseil d'administration

Actuellement : L'alinéa i) prévoit que le président du Comité d'évaluation est un membre sans droit de vote.

Proposition : Que cet alinéa soit supprimé.

Justification : Les présidents des comités sont nommés par le conseil d'administration. L'énoncé actuel restreint le conseil d'administration à trouver un administrateur externe pour pourvoir le poste de président du Comité d'évaluation avec un membre sans droit de vote du conseil d'administration. La suppression de cet alinéa permet au conseil d'administration de choisir un président du Comité d'évaluation parmi ses

membres et de rendre ce processus conforme aux politiques en vigueur sur la sélection des présidents des comités.

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Sioban Nelson, appuyée par Dale Laird, Ph. D., et dûment adoptée, il est résolu :

« Que l'article 6.04, alinéa i) du règlement administratif soit supprimé. »

Adoptée

Article 6.05, alinéa b) – Élection et durée du mandat

Actuellement : Énonce les durées des mandats des administrateurs.

Proposition : Ajouter un alinéa pour préciser la durée du mandat du président désigné et clarifier ainsi le règlement administratif. « le président désigné est nommé au conseil d'administration pour un mandat de trois (3) ans (un [1] an en tant que président désigné, un [1] an en tant que président et un [1] an en tant que président sortant) »

Justification : Un tel alinéa précise la durée du mandat du président désigné, du président et du président sortant. Il ne modifie pas ce que le règlement administratif a prévu par le passé (voir l'article 6.06) – il ne fait que le préciser.

La D^{re} Carol Herbert ajoute qu'elle voulait appuyer la motion et a indiqué que, lorsque la pratique était que le président occupait un mandat de deux ans pour chaque rôle de président désigné, de président et de président sortant, l'Académie était beaucoup plus petite et offrait moins de soutien de l'infrastructure. Il est approprié d'apporter la modification maintenant pour accroître la participation.

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Sioban Nelson, appuyée par Dawn Stacey, Ph. D., et dûment adoptée, il est résolu :

« Que l'alinéa b) de l'article 6.05 du règlement administratif soit modifié comme précisé. »

Adoptée

Article 6.05, alinéa e) – Élection et durée du mandat

Actuellement : Fournit le nom du Comité de gouvernance et de mise en candidature.

Proposition : « Le président du comité du conseil d'administration chargé des mises en candidature présente un rapport aux membres pour l'élection... »

Justification : Supprime le nom du comité (qui est maintenant le Comité sur la gouvernance et les finances) et offre plus de souplesse quant à la structure et au nom des comités.

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Sioban Nelson, appuyée par Michael MacEntee, Ph. D., et dûment adoptée, il est résolu :

« Que l’alinéa e) de l’article 6.05 du règlement administratif soit modifié comme précisé. »

Adoptée

Article 8.02, alinéa a) et b) – Description des postes de dirigeants

Actuellement : Comprend l’obligation pour le président et le président désigné de représenter l’ACSS au sein du conseil des gouverneurs du Conseil des académies canadiennes.

Proposition : Supprimer cette exigence.

Justification :

- a. L’Académie canadienne des sciences s’appelle maintenant le Conseil des académies canadiennes (CAC);
- b. Il n’a pas de conseil des gouverneurs, mais plutôt un conseil d’administration;
- c. Conformément à la volonté du conseil d’administration d’assurer de la diversité dans sa représentation au CAC et à d’autres organisations, il est proposé de supprimer l’exigence que ce soit le président et le président désigné qui siègent au CAC. Ainsi, le conseil d’administration aura plus de souplesse dans la sélection de ses représentants. Une telle disposition est conforme aux pratiques des autres académies (Société royale du Canada et Académie canadienne du génie).

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Sioban Nelson, appuyée par la D^{re} Judy Illes et dûment adoptée, il est résolu :

« Que les alinéas a) et b) de l’article 8.02 du règlement administratif soient supprimés. »

Adoptée

Article 8.02, alinéa c) – Description des postes de dirigeants

Actuellement : Prévoit que le président sortant préside le Comité de gouvernance et de mise en candidature et assure la liaison au nom de l’organisation. Il est également indiqué que le président doit remplir les fonctions du président sortant en son absence ou en raison de son incapacité.

Proposition : Supprimer les exigences pour que le président sortant puisse agir à titre de président de n’importe quel comité et assurer la liaison pour l’organisation. Supprimer la mention sur le président qui remplit les fonctions du président sortant en cas de poste vacant.

Justification :

- d. Dans la pratique, le président sortant a présidé un autre comité. Il faudrait avoir de la souplesse pour choisir les comités auxquels le président sortant participe, en fonction des compétences et des intérêts;
- e. D’autres membres du conseil d’administration et les dirigeants peuvent tenir le rôle de liaison avec les autres organisations.

- f. Offre de la souplesse dans le cas où le poste du président sortant serait vacant, pour que le conseil d'administration puisse attribuer la responsabilité à un autre membre du conseil.

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Sioban Nelson, appuyée par Joan Bottorff, Ph. D., et dûment adoptée, il est résolu :

« Que l'alinéa c) de l'article 8.02 du règlement administratif soit modifié comme précisé. »

Adoptée

Article 8.02, alinéa d) – Description des postes de dirigeants

Actuellement : Définit le rôle du secrétaire.

Proposition : Moderniser le rôle du secrétaire. « Le secrétaire est un administrateur et il assiste à toutes les réunions du conseil d'administration, examine et présente le procès-verbal de ces réunions, s'assure que tous les dépôts réglementaires sont correctement faits et fait rapport au conseil.

Justification : La description actuelle du rôle du secrétaire (comme le fait d'être le « dépositaire de tous les livres, documents, registres et autres instruments appartenant à l'organisation ») n'est pas conforme à une organisation moderne qui possède un bureau et du personnel. Dans la pratique, le secrétaire n'a pas tenu ce rôle depuis plusieurs années.

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Sioban Nelson, appuyée par Annette Majnemer, Ph. D., et dûment adoptée, il est résolu :

« Que l'alinéa d) de l'article 8.02 du règlement administratif soit modifié comme précisé. »

Adoptée

Article 8.02, alinéa f) – Description des postes de dirigeants

Actuellement : Décrit les rôles et les responsabilités du chef de la direction.

Proposition : Ajouter le titre de président-directeur général.

Justification : Le conseil d'administration a décidé de nommer un président-directeur général plutôt qu'un chef de la direction. Il souhaite conserver les deux titres dans les règlements administratifs afin de lui donner la possibilité de reprendre le titre de chef de la direction, au besoin.

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Sioban Nelson, appuyée par Dale Laird, Ph. D., et dûment adoptée, il est résolu :

« Que l'alinéa f) de l'article 8.02 du règlement administratif soit modifié pour ajouter le titre de président-directeur général. »

Adoptée

8.03 – Durée du mandat

Actuellement : Détermine la durée du mandat des dirigeants.

Proposition : Modifier la durée du mandat des dirigeants à un (1) an et modifier l'alinéa pour confirmer que le mandat du président-directeur général ou du chef de la direction est établi par contrat.

Justification :

- Corrige l'article et le rend conforme à l'article 6.06 qui fixe le mandat du président désigné et du président à un (1) an;
- Le président-directeur général ou le chef de la direction est embauché par contrat. La durée du contrat est variable et ne doit pas être définie par le règlement administratif.

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Sioban Nelson, appuyée par Ross Feldman, Ph. D., et dûment adoptée, il est résolu :

« Que l'article 8.03 du règlement administratif soit modifié pour établir que le mandat des dirigeants est d'un (1) an et confirmer le mandat du président-directeur général ou du chef de la direction. »

Adoptée

Section IX Comités

Actuellement : Fournit des renseignements et précise les responsabilités relativement au Comité de gouvernance et de mise en candidature, au Comité de nomination et au Comité d'évaluation.

Proposition : Supprimer tous les articles et les remplacer par le texte suivant : « De temps à autre, le conseil d'administration formera des comités selon ce qu'il juge nécessaire ou approprié à ces fins et, sous réserve de la Loi, avec les pouvoirs qu'il juge appropriés. La composition et le mandat des comités du conseil d'administration seront conformes aux politiques établies par le conseil.

Le conseil d'administration définira des politiques pour régir l'examen régulier des finances, l'examen des rapports de vérification, les candidatures aux postes du conseil d'administration, la création de listes de candidats au conseil d'administration, la sélection des dirigeants du conseil d'administration, la demande et l'admission des membres, ainsi que pour superviser la conduite et la gestion des évaluations et des autres activités conformément à la mission de l'organisation. Ces activités seront administrées par des comités mis sur pied par le conseil d'administration qui relèveront de ce dernier. »

Justification : Offre de la souplesse au conseil d'administration pour déterminer la structure, le mandat et la composition de ses comités. Assure la responsabilité en expliquant clairement les responsabilités minimales et en faisant rapport au conseil d'administration.

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Sioban Nelson, appuyée par la D^{re} Judy Illes et dûment adoptée, il est résolu :

« Que la section IX du règlement administratif soit modifiée comme précisé. »

Adoptée

Rapport financier

La D^{re} Nelson a signalé que le conseil avait prévu un déficit entre 2019 et 2020, mais qu'il a été évité grâce à la mise en place de certaines procédures de réduction des coûts et à la réduction des comptes clients avec le soutien de Serge Buy et de l'équipe de gestion.

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Sioban Nelson, appuyée par le D^r Michel Alary et dûment adoptée, il est résolu :

« Que les états financiers audités de 2019-2020 soient approuvés dans leur version présentée. »

Adoptée

La D^{re} Nelson a indiqué que pour 2020-2021, les revenus ont diminué en raison du report du forum, mais que les dépenses ont également diminué, ce qui devrait permettre à l'Académie d'obtenir un petit excédent pour l'exercice 2020-2021.

Des procédures de responsabilisation supplémentaires ont été mises en place pour accroître la transparence. Le comité de direction a maintenant accès à l'ensemble des comptes en tout temps. Des rapports mensuels sont préparés. Le trésorier et le Comité sur la gouvernance et les finances ont directement accès à l'auditeur.

Nomination de l'auditeur

La D^{re} Nelson a indiqué que le cabinet comptable Nephin Winter Bingley était un nouvel auditeur en 2019-2020 et a recommandé sa nomination pour l'exercice 2020-2021.

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Sioban Nelson, appuyée par le D^r Antonio Strafella et dûment adoptée, il est résolu :

« Que le cabinet comptable Nephin Winter Bingley soit nommé auditeur pour l'exercice 2020-2021. »

Adoptée

- **Comité de nomination**

Le D^r Proton Rahman a indiqué qu'un nombre record de mises en candidature a été reçu cette année et a remercié les membres du comité pour leur travail acharné dans l'examen de l'ensemble des candidatures. Attirer des examinateurs diversifiés constitue toujours un enjeu. Le D^r Rahman a invité les membres qui souhaitent se joindre au comité à communiquer avec lui.

Le D^r Proton Rahman et le D^r Paul Allison ont accueilli les 77 nouveaux membres intronisés.

Annmarie Adams
Hélène Boisjoly

Lori Brotto
Yves Brun

John Gregory Cairncross
Hélène Carabin
R. Nicholas Carleton
David Chitayat
Patricia Conrod
Janet Dancey
Philip Devereaux
James Douketis
Jacques Drouin
Chantale Dumoulin
Allison Eddy
Justin Ezekowitz
Dean Fergusson
Marcia Finlayson
Marilyn Ford-Gilboe
Amit Garg
Serge Gauthier
Dafna Gladman
Michael Grant
Chantal Guillemette
Markus Haapasalo
Benedikt Hallgrímsson
Marie-Josée Hébert
David Hodgins
David Huntsman
Lois Jackson
Marina Klein
Felicia Knaul
Jaspinder Komal
Marlys Koschinsky
Raymond Lam
Harriet MacMillan
Ashok Malla
Deborah Marshall
Richard Massé
Katherine McGilton
Derek McKay

Luanne Metz
Wilson Miller
Jeffrey Mogil
Xavier Montalban
Karen Mossman
Heyu Ni
Colleen Norris
Grace Parraga
Scott Patten
Bernadette Pauly
Stuart Peacock
Eric Racine
Marek Radomski
Vardit Ravitsky
Ravi Retnakaran
Joy Richman
Michael Rieder
Bernard Robaire
Norman Rosenblum
Susan Rvachew
Lisa Saksida
Brent Schacter
Arya Sharma
Graeme Smith
Janet Smylie
Henry Stelfox
Stirling Bryan
Maryam Tabrizian
Lehana Thabane
Angelo Tremblay
Ross Upshur
Barbara Vanderhyden
Lu-Yang Wang
J. Scott Weese
Lakshmi Yatham
Peter Zandstra

7. Rapport du président-directeur général

Serge Buy remercie le D^r Paul Allison et la D^{re} Linda Rabeneck de leur leadership et de leur soutien au cours de la dernière année. M. Buy a indiqué que beaucoup de travail a été fait pour accroître la visibilité de l'ACSS, tant à l'interne (auprès des membres) qu'auprès d'intervenants externes. De plus, une attention particulière a été accordée à la mise en œuvre de mesures visant à accroître l'efficacité du travail de l'Académie. Voici quelques-unes de ces mesures :

- La reconstruction de la base de données des membres, y compris les domaines d'expertise; M. Buy a encouragé les membres à mettre à jour leur profil sur le site Web de l'ACSS;
- La communication avec les membres à de nombreuses occasions où M. Buy a eu le plaisir de parler à de nombreux membres de l'Académie;
- Les efforts visant à accroître la visibilité de l'Académie sont en cours et se poursuivront.

8. Élection des administrateurs et des dirigeants

Le Dr Allison a fourni un résumé de la liste de candidats qui a été préalablement distribuée aux membres.

Sur motion dûment présentée par la D^{re} Judy Illes, appuyée par Herman Barkema, Ph. D., et dûment adoptée, il est résolu :

« Que la liste des candidats soit approuvée dans sa version présentée. »

Adoptée

Le Dr Allison a fait un appel de candidatures pour pourvoir le poste de directeur de discipline – Sciences vétérinaires, puisque James Cross, Ph. D., assumera le rôle de trésorier.

Sur motion dûment présentée par James Cross, Ph. D., appuyée par Herman Barkema, Ph. D., et dûment adoptée, il est résolu :

« Que Janice Sargeant, Ph. D., soit élue au poste vacant du conseil et nommée directrice de discipline – Sciences vétérinaires. »

Adoptée

9. Reconnaissance des dirigeants

Le Dr Chris Simpson a d'abord remercié tous les membres qui ont offert leur expertise et donné de leur temps à l'Académie. La vision des fondateurs est visiblement très vivante. Le Dr Simpson a également accueilli les 77 nouveaux membres et a dit qu'il nommera chacun d'eux.

Le Dr Simpson a remercié chaque membre du conseil qui renonce à ses fonctions :

- Le Dr Paul Allison pour son travail acharné et son leadership en tant que président. Il quitte l'Académie en excellente position. Son leadership réfléchi et intelligent sur le plan émotionnel a été très apprécié.
- La D^{re} Linda Rabeneck, qui a servi pendant près de 10 ans au conseil. Elle compte de nombreuses contributions à son actif. Il est impossible de toutes les nommer. Elle est une remarquable dirigeante et une personne fabuleuse, et son éthique de travail et son excellence constantes ont été remarquées.

- Anita Molzahn, Ph. D., pour son excellent travail au fil des ans en tant que directrice de discipline – Soins infirmiers. Elle a rempli son rôle au sein du conseil avec beaucoup de compétence.
- Trois membres d’office du conseil quittent le conseil puisque leurs rôles ont changé.
 - Le D^r Stuart MacLeod – Nous sommes très reconnaissants de son leadership exceptionnel et impatients de travailler avec lui à l’avenir.
 - Kevin Keough, Ph. D. – Il a occupé plusieurs postes au cours des années et fait du bénévolat depuis longtemps au sein de l’organisation.
 - Le D^r Gavin Stuart – Son leadership en tant que président du comité du forum a été grandement apprécié.

10. Orientation future et observations finales

Le D^r Chris Simpson s’est présenté en tant que nouveau président et a souligné certains défis et certaines des occasions qui se présentent à l’ACSS. Tous les membres ont été élus en sachant qu’il s’agit de l’une des plus hautes distinctions pour les personnes de la communauté des sciences de la santé au Canada et que cette distinction comporte un engagement à servir l’Académie et à travailler pour le bien-être futur des sciences de la santé.

Le D^r Simpson a souligné qu’il n’existe aucune autre organisation comme celle-ci. Les évaluations ont contribué de façon importante aux sciences de la santé. L’ACSS est un bienfait pour nous tous. En cette période particulière, c’est le moment d’agir concrètement en faveur des sciences de la santé. La COVID-19 transforme notre monde. Elle amplifie les iniquités et les révèle au grand jour. L’Académie nous donne la possibilité de contribuer de façon significative. Nous devons afficher notre valeur et montrer que nous sommes une organisation en évolution.

Au cours des deux prochaines semaines, des lettres de mandat seront fournies à tous les présidents des comités pour fixer les objectifs de chaque comité.

Le D^r Chris Simpson a remercié tous les membres de l’Académie pour leur engagement indéfectible.

11. Ajournement

Le D^r Simpson a remercié toutes les personnes présentes à l’assemblée générale annuelle.